

Les 2èmes Rendez vous du Patrimoine

Table ronde-atelier Artisanat d'art, avec Anne Jourdain sociologue, maître de conférences à Paris-Dauphine, Franck Michel, relieur, Julien Rapin, doreur, Christophe Berthet, verrier.

Nous étions une bonne vingtaine dans cet atelier avec une participation très marquée de professionnels qui n'étaient pas seulement des artisans mais aussi architectes, conservateurs du patrimoine, et acteurs associatifs.

Au cours des échanges, trois principaux axes devinrent récurrents :

- L'artisanat d'art et l'économie de marché
- Les savoirs faire de l'artisanat d'art
- L'artisanat d'art et sa reconnaissance aujourd'hui

Nous évoquons le fait que la culture sociétale entourant l'artisanat d'art et les artisans eux-mêmes pousse à opérer une mutation dans leur fonctionnement pour s'adapter. La notion d'artisan - chef d'entreprise est une évidence mais n'est pas dans la culture de ces métiers. On parle peu de management et de marketing, pourtant le marché pousse à utiliser ces outils.

Quand on aborde l'artisanat d'art sous l'angle de la clientèle on s'aperçoit que la démarche du client est singulière. Le client attend quelque chose de particulier de ces professionnels. Sont évoqués aussi la valeur commerciale ou du marché, cette valeur est identifiée par la démarche unique et très spécifique du client vers l'artisan. En fait, le "cours du marché" est très aléatoire et le travail effectué dans les règles de l'art comme une restauration ou le travail de création est valorisé au cas par cas. Enfin on évoque la contrainte économique de l'entrepreneur-artisan qui quelquefois s'impose et oriente le choix du chantier ou du travail à effectuer.

Les échanges du groupe évoquent les savoirs faire. Le geste, répété ou non, met en lumière la reproduction en série. Les outils actuels dont le numérique vont-ils remplacer peu à peu la main de l'artisan ou son savoir faire ? Un critère important est abordé, c'est la notion de réversibilité. L'intervention de l'artisan d'art se doit d'être réversible c'est-à-dire que l'artisan met en œuvre des techniques et des matériaux qui permettent une nouvelle intervention dans le temps si c'est nécessaire. Cette démarche met en avant la notion de pérennité de l'œuvre rejoignant ainsi l'idée de patrimoine. Le savoir faire est la colonne vertébrale, c'est le cœur de métier et l'intérêt de faire appel à ces professionnels. Dans le savoir faire l'intervention de l'artisan se doit d'être la moins visible possible, ceci étant opposable à la signature en matière de création. Mais l'artisan peut intervenir sur une œuvre d'artiste et il y a de fait une collaboration entre artiste et artisan. La comparaison entre designer et artisan est discutée. Le designer conçoit, l'artisan travaille sur la matière. Chaque fois l'artisan d'art est impliqué dans sa démarche de restauration vis-à-vis de l'œuvre et du créateur de l'œuvre.

En matière de reconnaissance, la notion d'œuvre unique et de savoir faire unique ne font pas loi dans notre société. Des artisans-artistes ont répliqué des œuvres et des savoir-faire et sont pourtant reconnus. Par exemple un ébéniste apposera une estampille, qu'en est-il du doreur ? Pourtant le savoir-faire est bien là. Quand il s'agit d'une œuvre signée, il est d'usage que le restaurateur, pour les vitraux par exemple, appose ses initiales. Si la signature est une reconnaissance c'est aussi une trace qui permet de mieux connaître l'œuvre. La reconnaissance passe-t-elle forcément par la signature de l'artisan ? D'autre culture dans le monde mettent en avant la notion d'anonymat de l'artisan, ce qui pour le coup ne dévalorise pas forcément l'œuvre.

En conclusion, c'est le résultat qui prime et les savoir-faire sont tous tournés vers ce but. L'histoire de l'artisanat et de l'artisanat d'art est une affaire de professionnels. C'est aussi surtout une rencontre entre le commanditaire, l'artisan et l'objet et cette relation est unique.

Le 25 octobre rédigé par Ph. Seigle, rapporteur du groupe.